

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 FEVRIER 2016

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

- ◆ **ACCORDÉ** l'indemnité de conseil au receveur municipal de la commune pour ses prestations de conseil et d'aide pour les opérations budgétaires et comptables ;
- ◆ **ACCEPTÉ** la mise en non valeur d'un montant de 142,57 € sur le budget M49 ;
- ◆ **ACCEPTÉ** le règlement présenté pour le columbarium du cimetière de la Commune ;
- ◆ **DÉCIDÉ** de la mise en vente sur pied des produits issus des coupes de parcelles de la Commune ;
- ◆ **DÉCIDÉ** de verser une subvention de principe par enfant de la commune scolarisé au Collège Bédier, dont le montant sera déterminé lors du vote du budget ;
- ◆ **DÉCIDÉ** de verser une subvention de principe par enfant de la commune scolarisé à la MFR de Chatte (38), dont le montant sera déterminé lors du vote du budget ;
- ◆ **DIT** que la Commune souhaite adhérer au Plan chaleur solaire – la charte en faveur du développement local du solaire thermique et de la qualité des installations ;
- ◆ **ACCEPTÉ** le devis de société Kompan d'un montant de 5 738,60 € HT pour la fourniture, le montage et l'installation d'une clôture pare-ballons ;
- ◆ **A PRIS CONNAISSANCE** des informations concernant les points suivants :
 - Travaux église ;
 - Information concernant les charges dues par l'auberge du village ;
 - Informatisation des écoles – Référent communal ;
 - Plan Éclairage public ;
 - Commune nouvelle : Désignation d'un bureau d'étude pour travailler sur la faisabilité du projet ;
 - Information voirie (réfection des voies, bilan d'utilisation de la mini pelle et autres informations diverses).